

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00078

Numéro SIREN : 848 173 506

Nom ou dénomination : A.E.I (Achats d'Equipements Industriels)

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2021 sous le numéro de dépôt 2956

SAS A.E.I

La Mirande

19270 DONZENAC

COMPTES ANNUELS

Période du 08/02/2019 au 31/12/2020
(durée 23 mois)

Activité principale de l'entreprise : Commerce de gros

Ophe Bazamouir ilhane

A.E.I

30 Route des Meyrezis 19270 DONZENAC
Tél. 02 59 65 31 22 Email : esclients@outlook.com
SIRET 843173506 - APE 4609Z
TVA Intra FR408431173506

SOMMAIRE

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	2
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	3 et 4
- <i>Compte de résultat</i>	5 et 6
<u>DOSSIER FISCAL</u>	
- <i>Liasse 2065</i>	7 et 8
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	9 à 15

SAS A.E.I

La Mirande

19270 DONZENAC

COMPTES ANNUELS

Période du 08/02/2019 au 31/12/2020

(durée 23 mois)

Activité principale de l'entreprise : Commerce de gros

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de notre mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS A.E.I

**La Mirande
19270 DONZENAC**

pour l'exercice du 08/02/2019 au 31/12/2020,

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	120 749.33	Euros
- Chiffre d'affaires HT,	235 026.68	Euros
- Résultat net comptable,	27 703.90	Euros

Fait à Brive,
le 28/05/2021 .

LEYRIS Christine
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 23		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	583	159	424		424
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
Comptes de Régularisation	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	583	159	424		424
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Comptes de Régularisation	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	77 159	9 058	68 101		68 101
	Autres créances	5 922		5 922		5 922
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	46 303		46 303		46 303
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	129 384	9 058	120 326		120 326
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	129 966	9 217	120 749		120 749

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 23	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500)	1 500		1 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	27 704		27 704	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	29 204		29 204	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	24 000		24 000	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	15 111		15 111	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 185		9 185	
	Dettes fiscales et sociales	13 711		13 711	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	29 538		29 538	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	91 545		91 545	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	120 749		120 749	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 23			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	235 027		235 027		235 027	
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	235 027		235 027		235 027	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			8 554		8 554	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			243 581		243 581	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			172 808		172 808	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			22 327		22 327	
Impôts, taxes et versements assimilés			502		502	
Salaires et traitements			5 700		5 700	
Charges sociales			1 791		1 791	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			159		159	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 058		9 058	
Dotations aux provisions						
Autres charges			43		43	
Total des Charges d'exploitation (II)			212 387		212 387	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			31 194		31 194	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	23			Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		85			85	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		85			85	
2. Résultat financier (V-VI)		85			85	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		31 109			31 109	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		22			22	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		22			22	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		22			22	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		3 383			3 383	
Total des produits (I+III+V+VII)		243 581			243 581	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		215 877			215 877	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		27 704			27 704	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DOSSIER FISCAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	08022019	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
ME Innovantes, cocher la case ci-contre				
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS A.E.I	La Mirande
SIRET 8 4 8 1 7 3 5 0 6 0 0 0 1 7	19270 DONZENAC
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Des sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

ACTIVITE	
Activités exercées	Commerce de gros
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	22 555	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Zones urbaines à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Zone d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
---	--

Cettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
---	--

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
---	--

Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom
	NIF

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
---	--

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom
	NIF

COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
---------------------------	--

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application d'une majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Cabinet ACOREC Avenue Thiers 60179 105 BRIVE LA GAILLARDE Tél: 0555189150	

A/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 28/05/2020
			Lieu: DONZENAC
			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature
			BOUZAMOUR Ilhame
Attestation de conformité fiscale (ECF)			

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
tant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les S et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	5 786	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
cessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS A.E.I Néant ☐

Adresse de l'entreprise La Mirande 19270 DONZENAC

Numéro SIRET *

8	4	8	1	7	3	5	0	6	0	0	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

2	3
---	---

 Durée de l'exercice précédent *

0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				13 11 22 02 0	10 00 00 0
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030	159	424
Immobilisations financières * (1)		040	042		
Total I (5)		044	048	159	424
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	9 058	68 101
	Autres * (3)	072	074	5 922	5 922
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	46 303	46 303
Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	098	9 058	120 326
Total général (I+II)		110	112	9 217	120 749

PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET
		1	2
Capital social ou individuel *		120	1 500
Ecart de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées*		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)		132	
Report à nouveau		134	
Résultat de l'exercice		136	27 704
Provisions réglementées		140	
Total I		142	29 204
Provisions pour risques et charges Total II		154	
Emprunts et dettes assimilées		156	24 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés *		166	9 185
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 15 111)		172	58 360
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	91 545
Total général (I + II + III)		180	120 749

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	19 35
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	58
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS A.E.I		Page 1					
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 0		Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0		Néant	
Ventes de marchandises *						209		210		235 027	
Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }						215		214			
						217		218			
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222			
Production immobilisée *								224			
Subventions d'exploitation reçues								226		8 554	
Autres produits								230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232		243 581	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234		172 808	
Variation de stock (marchandises) *								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)								242		22 327	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)						243 287		244		502	
Rémunérations du personnel *								250		5 700	
Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		1 791	
Dotations aux amortissements *								254		159	
Dotations aux provisions								256		9 058	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }						259		262		43	
						260					
Total des charges d'exploitation (II)								264		212 387	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		31 194	
Produits financiers (III)								280			
Produits exceptionnels (IV)								290			
Charges financières (V)								294		85	
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }						347		300		22	
						348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)								306		3 383	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310		27 704	
B - RÉSULTAT FISCAL						Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		27 704 314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318			
Provisions non déductibles *								322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		3 383	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés						247		330		22	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Entreprise nouvelles (44. sexies)						986		127		138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)						981		991			
Divers* dont ZFA NG (44. quaterdecies)						345		346		992	
Zone franche urbaine (44. octies et octies A)						987					
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)						989					
Investissements outre-mer						344		346			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								993			
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)											
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)											
Créance due au report en arrière du déficit											
Zone de développement prioritaire (44. septdecies)											
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		22 555 354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		22 555 372	

31/12/2020

Détail des déductions diverses		
FONDS DE SOLIDARITE COVID19		8 554
Total des déductions diverses	350	8 554

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	583	474		476	583	583
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	583	494		496	583	583

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	159	564		566	159
TOTAL		570		572	159	574		576	159

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5						
		6		7		8		9		10						
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme * ⑤		Long terme					
											19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦		0 % ⑧	
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
0																
TAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.E.I

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	9 058	654		656	9 058
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	9 058	684		686	9 058

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques	730		735	
Matériel et outillage	740		745	
Inst. générales	750		755	
Genç. am. divers	760		765	
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits reportables	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Déficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870-984+860)	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
I° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	49 877
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	32 127
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le	397	

mulaire obligatoire (art. 53 A
Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A . E . I	Néant ☐
Exercice ouvert le : 08/02/2019 et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 2

ECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

ALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Chiffre d'affaires de référence CVAE

Revenus de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	235 027
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Facturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	235 027

- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Entrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

I- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Charges	121	174 929
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	20 205
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	43
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	195 177

/- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	39 850
---	-----	--------

- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	39 850
--	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	123 879	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
Les explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 4 8 1 7 3 5 0 6 0 0 0 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A.E.I

DRESSE (voie)

La Mirande

CODE POSTAL

19270

VILLE

DONZENAC

OMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

OMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

1 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

titre (2)

MME

Nom patronymique

CHAHIB

Prénom(s)

Ilhame

Nom marital

BOUZAMOUR

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

1 500

naissance :

Date

301079

N° Département

19

Commune

USSEL

Pays

FR

dresse :

N°

Voie

La Mirande

Code postal

19270

Commune

DONZENAC

Pays

France

titre (2)

Nom marital

Nom patronymique

Prénom(s)

naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.E.I (Achats d'Equipements Industriels)

Société par actions simplifiées

Au capital social de 1 500 euros

Siège social : Lieu-dit La Mirande 19 270 DONZENAC

RCS de Brive la Gaillarde sous le numéro 84817350600017

Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2021

A Donzenac

Le 23 juin 2021

A 14 heures

Ilhame BOUZAMOUR, l'associé unique exerçant la présidence de la société A.E.I, société à par actions simplifiées au capital de 1 500 €, a présidé l'Assemblée Générale Ordinaire au Lieu dit La Mirande 19 270 Donzenac, siège social de la société.

Ilhame BOUZAMOUR étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après avoir exposé qu'elle a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- l'affectation du résultat ;

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (exercice de 23 mois, du 8 février 2019 au 31 décembre 2020) et se soldant par un bénéfice de 27 703.90 euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 27 703.90 €, de la manière suivante :

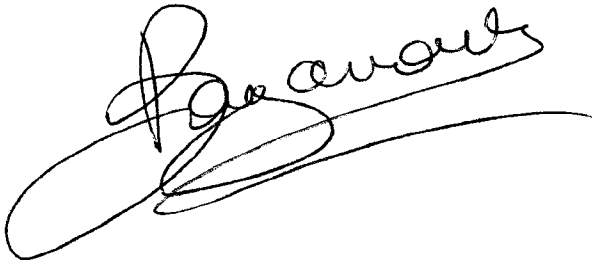
- 5 % à la réserve légale, soit 1 385.20 euros ;
- le solde aux réserves ordinaires, soit 23 318.70 euros

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

Ilhame BOUZAMOUR

Associée unique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ilhame Bouzamour', written over a horizontal line.

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

A.E.I (Achats d'Equipements Industriels)

Société par actions simplifiées

Au capital social de 1 500 euros

Siège social : Lieu-dit La Mirande 19 270 DONZENAC

RCS de Brive la Gaillarde sous le numéro 84817350600017

Représentée

☒ par son représentant légal : Ilhame BOUZAMOUR, présidente

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom:

prénom:

adresse ou dénomination:

adresse du siège:

numéro unique d'identification- (Siren):

Signature

